



Blois, le 18 novembre 2019

Objet : Collecte gratuite de Déchets d'Équipement Electroniques et Electriques

Madame, Monsieur,

Dans un contexte où le développement durable devient un vrai projet de société et un modèle de développement pour les entreprises, votre Chambre de Commerce et d'Industrie, votre Chambre des Métiers et de l'Artisanat vous invitent à mettre en œuvre des initiatives d'économie circulaire et à contribuer à une collecte de Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (D3E) en partenariat avec la Recyclerie de Vendôme lors du Téléthon.

Les déchets des uns peuvent devenir matières premières des autres !

Les D3E sont présents dans toutes les entreprises (ordinateur, câble, téléphone...) et contiennent des substances ou composants dangereux pour l'environnement. Cependant, ils présentent aussi un fort potentiel de recyclage et une source importante de matières premières secondaires : plastiques, métaux, verre, terres rares.

Votre CCI et votre CMA vous proposent de participer à une collecte interentreprise de D3E en déposant vos déchets dans les bacs qui seront disposés à

La Recyclerie 52 rue de Courtiras à Vendôme

Elle aura lieu le **13 décembre 2019** en matinée, le créneau horaire sera précisé aux participants.

L'opération est gratuite et est mise en œuvre en partenariat avec Ecologic, prestataire agréé pour les D3E, qui fera un don de 25€ pour 100kg au Téléthon proportionnel au tonnage de D3E collectés.

L'organisation de la collecte nécessite d'estimer en amont la quantité de déchets qui pourra être collectée. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir répondre à l'enquête en ligne en cliquant sur ce [lien](#) ou disponible sur la page d'accueil de nos sites internet : www.loir-et-cher.cci.fr/ ou www.cma41.fr/

Pour les équipements en état de marche, vous aurez la possibilité d'en faire don à la recyclerie afin qu'ils soient réintégrés dans un circuit de réemploi. La recyclerie vous propose également de déposer vos déchets de mobilier et textile dont les quantités sont à renseigner préalablement.

Audrey HENNEBERT, Conseillère Environnement et Développement Durable à la CCI et Julien JARNY, Conseiller environnement et économie circulaire à la CMA sont à votre écoute pour échanger sur ce sujet : ahennebert@loir-et-cher.cci.fr 02 54 44 65 26 ou jjarny@cma-41.fr 02 54 44 65 16.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.